Annual Report

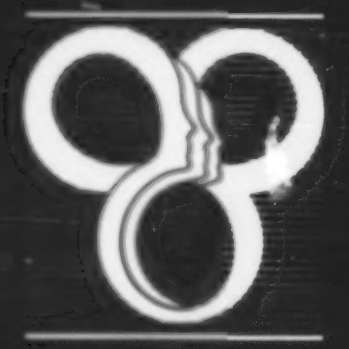

ONTARIO ·
ADVISORY COUNCIL
ON
WOMEN'S ISSUES

April 1, 1989 · March 31, 1990

92-00778/

Table of Contents

Letter of Transmittal		2
Council's Mandate		3
Financial Statement		3
Council Members		4
President's Message: I'm Not A Feminist But...		5
Regional Meetings	London, Thunder Bay	6
	Consultations with Francophone Women	6
For The Record	Council Meetings	7
	Auto Insurance	7
	Ontario Budget	8
	Employment	8
	Justice	9
	New Reproductive Technologies	9
	Pensions	11
	Rural Women	11
	Violence	11
	Women's Studies	12
Issues Tracking		13
New Publications		13
Speaking Engagements		14
Conferences and Meetings Attended		14

printed on recycled paper

Letter of Transmittal

September 1990

The Honourable Mavis Wilson
Minister Responsible for Women's Issues
777 Bay St., 17th floor
Toronto, Ontario
M5G 2E5

Dear Ms. Wilson:

I am pleased to present you with the Annual Report of the Ontario Advisory Council on Women's Issues, for the fiscal year April 1, 1989 to March 31, 1990.

This report provides the details of Council's work on behalf of Ontario's women.

Sincerely,

Sandra Kerr

Sandra Kerr
President

Council's Mandate

The mandate of the Ontario Advisory Council on Women's Issues is to advise the Ontario government, through the Minister Responsible for Women's Issues, on matters pertaining to the achievement of economic, social and legal equality for women;

to respond to requests for advice and consultation from the Minister Responsible for Women's Issues;

to hold public meetings with the purpose of stimulating public discussion and accessing the opinions of women, particularly in regions throughout Ontario;

to identify specific areas requiring the attention of government and to recommend legislation and program changes to the Minister Responsible for Women's Issues.

Financial Statement

April 1 1989 - March 31, 1990	Salaries	$ 184,400
	Employee Benefits	30,100
	Transportation & Communications	92,000
	Services	239,900*
	Supplies and Equipment	15,000
	Total	**$ 561,400**

*Includes $50,000 1 year funding allocation for French language services.

Council Members

Sandra **Kerr, President**
Oakville, Reappointed
November 1984 - October 1990

Susan **McDonald, Vice President**
Arva, Reappointed
January 1986 - January 1992

Sarah **Band**
Toronto, August 1988 - August 1990
Resigned September 1989

Marielle **Cousineau**,
Kapuskasing, Reappointed
November 1989 - June 1992

Bernice **Dubec**
Thunder Bay, Reappointed
September 1986 - June 1992

Mila **Eustaquio**
Mississauga, August 1988 - August 1990

Anne Rochon **Ford**
Toronto, June 1986 - November 1989
Resigned June 1989

Dianne **Harkin**
Winchester, Reappointed
September 1986 - June 1992

Kathleen **Lahey**
Kingston, August 1988 - August 1990

Madeleine **Leal**
Ruscom, January 1989 - August 1990

Catherine **McPherson**
Toronto, August 1988 - August 1990

Lana **Mitchell**
North Bay, August 1988 - August 1990

Sherry **Moreau**
Kenora, August 1988 - August 1990
Resigned September 1989

Lucya **Spencer**
Ottawa, August 1988 - August 1990

Lynn **Zimmer**
Peterborough, August 1988 - August 1990

Naomi Alboim, Ex-officio
Assistant Deputy Minister,
Ontario Women's Directorate

STAFF

Bridget Vianna, Executive Officer
Elayne Ceifets, Policy Advisor
Lydia Oleksyn, Communications Officer
Melody CarvalhoMount, Administration

Left to right, seated: Lynn Zimmer, Mila Eustaquio, Margot Dallaire, Dianne Harkin, Sandra Kerr, Lucya Spencer, Bernice Dubec, Lana Mitchell. Standing: Madeleine Leal, Marielle Cousineau, Sarah Melvin, Susan McDonald. Missing: Catherine McPherson, Kathleen Lahey

I'm Not A Feminist But...

Sandra Kerr, President

During my years on Council, I have often heard many women, especially young women say: "I'm not a feminist but..."

Several declarations always follow the "but". Yes, they are equal, and expect to be treated as equals in every aspect of their lives. They do expect the same job opportunities and the same pay as their male colleagues. They anticipate personal relationships with men will include equal sharing of housework and childcare.

They expect full equality with men at home, before the law and in their social lives.

But, they are not feminists! For them, the movement is over. Everything has been accomplished.

The feminist movement has been called one of the greatest social revolutions of contemporary history, resulting in tremendous gains for women in the workplace and in society.

But as we step into the 90s, genuine equality is still a distant goal.

Women are still struggling to juggle childbearing and career building, without losing career momentum. This is difficult to do in the absence of affordable childcare and flex work programs.

In the workplace, many women still experience pay equity problems because not all women are covered under the 1988 Pay Equity law provisions. Since employment equity programs are not mandatory, women continue to be clustered in low paying jobs within the clerical, service and sales sectors. And many women still encounter sexual harassment in their workplace.

The workplace itself operates, for the most part, in a system arranged on men's straight lines of progress through life. Changes must be made to accommodate women's family responsibilities - changes such as flex time, home work and job sharing for example. We need legislated employment standards revisions to ensure women are not victims of inequitable practices in the labour market.

The rising incidence of violence against women, culminated shockingly by the Montreal massacre last December, indicates serious, deep seated sexist attitudes which must not be tolerated. Changing sexist attitudes for men, and for some women, means many things. It means men becoming fully active in raising children and women accepting that. It means believing there's no women's work, just work. It means treating women as equal partners. It means men being feminists. It means **everybody** being feminist.

Feminist. There's that word again. What does it really mean?

It means women and men having choices and receiving recognition and support for those choices. It means believing in equality for women, and sustaining that equality in every way.

Breakthroughs in the 90s will not occur as revelations on a grand scale but will develop in bits and pieces. Feminists must continue to point out what's missing between the bits and pieces, to lobby and push so that the bits and pieces build, one on one. Only then will women see breakthroughs in the home, in the workplace and in society. And maybe then, the statement will be proudly positive: I **am** a feminist!

Regional Meetings

London, Thunder Bay

In March, Council hosted an evening consultation with representatives of women's groups in London (March 22) and Thunder Bay (March 28). The purpose of each meeting was to discuss employment standards and new reproductive technologies. In both cities, Council President Sandra Kerr conducted a workshop on employment standards using Council's document calling for changes to the Act. The local Council member (Susan McDonald, London; Bernice Dubec, Thunder Bay) led the group through Council's workshop on new reproductive technologies. Similar consultations are planned for other areas.

Consultations with Francophone Women

In partnership with the Ontario Women's Directorate, Council undertook a series of consultations with Francophone women's groups' representatives. These consultations represented the first phase in a plan to open a dialogue between these two organizations and Francophone women. The aim was to inform the Francophone women's community about Council and Directorate activities and to facilitate networking among francophone women's groups.
Six meetings were held: **Timmins,** November 6; **Hearst**, November 15; **Windsor,** November 21; **Sudbury,** November 23; **Ottawa,** December 5; and **Toronto,** December 12.

Several major issues were raised: training and retraining for women; violence against women; sex-role stereotyping; isolation and the need to establish an information-sharing network; childcare, recruitment of young women to Francophone women's organizations, the feminization of poverty, illiteracy, and lobbying techniques.

The Ontario Women's Directorate is analyzing the data and a full report will be available by the end of 1990.

For The Record

Council Meetings

May 5, 1989
May 31, 1989
October 3 - 6, 1989
December 8, 1990
March 1, 1990

The Council president and the Minister Responsible for Women's Issues meet regularly and the Minister attends at least one Council meeting.

Auto Insurance

Council forwarded a written statement to the *Standing Committee on General Government Re. Bill 68; An Act to Amend Certain Acts Respecting Insurance*. Council stated that the proposed "no-fault" insurance plans would have a disproportionately negative impact on women, particularly low-income earners, single parents, homemakers and part-time workers.

- **Low income earners** would suffer disproportionately since only 80% of earned income can be recovered under the proposed plan. A woman earning minimum wage cannot afford to lose 20% of her income. The plan also calls for benefits to be paid from the second week. The loss of one week's income is another hardship to low-income earners. Single parent women would be especially affected by these rules and could be forced onto social assistance. Since the proposed plan has no inflation protection, low income women and single earners who are victims of motor vehicle accidents are further penalized economically.
- **Homemakers** becoming "unable to perform all or substantially all their activities" if injured in an auto accident would receive benefits for up to 156 weeks. The benefits remain payable only as long as the homemaker is continuously prevented from engaging in all or substantially all normal activities. Such normal activities, however, vary from household to household and might jeopardize a woman who is able to perform some duties. Council concluded that the definition of when people could qualify for benefits is uncertain and vague in the proposed plan.
- **Part-time workers** who fail to meet the threshold face a total loss of income if their disability continues beyond the no-fault benefit period. This particularly affects women because they still comprise 75% of the part-time labour force and are employed in jobs with no sickness or accident benefits.

Council also pointed out that **entrepreneurs** are at risk because the legislation provides no compensation for business losses. Accident victims on **maternity leave** beyond the mandatory 17 weeks also would be penalized since the proposed legislation takes into account only income on the day of disability. Finally, there is no compensation provided for **caregivers**, usually women, who might have to forego employment to care for an injured family member.

Council urged the government to develop a system which would be both fair and just to women.

Ontario Budget

In response to Treasurer Robert Nixon's annual invitation to participate in the budget consultation process, Council forwarded a letter with suggestions for the 1990 Ontario Budget. After reviewing Council's 1989 submission, it was decided that the same recommendations were still valid.

Three of the recommendations included minimum wage, contract compliance and violence:

- **The minimum wage should be increased to a "liveable wage" as a fixed percentage of average industrial wages and harmonized with social assistance benefits.**
- **The province should institute a contract compliance system to ensure that a proportion of government spending directly benefits disadvantaged groups.**
- **Shelters for battered women should receive a percentage of funds equivalent to the percentage collected as taxes on alcohol products.**

Employment

Employment Standards Act

In October, Council released *Recommendations For Changes to the Employment Standards Act*, the culmination of extensive consultations with women's groups, business leaders, other interested individuals, and information received during a public forum held May 30th in Toronto.

The first and most important recommendation centres on the need for **the government to table comprehensive new employment standards legislation immediately. If issues remain to be reviewed, they should be included in a second stage of the legislation to be tabled within two years.** Council's rationale for this fundamental declaration lies in the belief that government must affirm its commitment to employment equity and a safety net of minimum community standards to meet workers' needs. This view is strengthened by the fact that the Act has been "under review" by the Ontario government since 1976.

Recommendation number two proposed that the new Employment Standards Act **include a statement of fundamental principles with the universal right to fair employment practices, employment equity, an accessible workplace free of discrimination and racial and sexual harassment; and support for a realistic mesh of family and workplace responsibilities**.

Another important series of recommendations focused on the need for universal coverage. Although in principle the Employment Standards Act applies to every employee in Ontario, in practice numerous groups are excluded from the benefits of the Act. Council's recommendations in this area stressed that minimum labour standards should apply to all workers within provincial jurisdiction.

The 50-page document contains 71 recommendations in total. Other recommendations discuss family responsibility leave, minimum wages, equal pay for equal work, public holidays, vacation with pay, benefit plans, job security standards, and more.

Council presented this document to the Minister Responsible for Women's Issues and met with the Labour Minister Gerry Phillips to discuss the recommendations.

Employment Equity

At the request of the Honourable Robert Wong, Minister of Citizenship, Council met with him to discuss employment equity. The following two recommendations were presented:

- **The government should table mandatory employment equity legislation implemented with a regulatory approach. Such legislation should include:**
  - **a statutory duty on all employers to implement employment equity programs including data accumulation;**
  - **goals and timetables for action;**
  - **effective sanctions for failure to meet requirements; and**
  - **enforcement through complaints and systemic remedies.**
- **The Ontario government implement forthwith a comprehensive contract compliance program, making employment equity programs mandatory for all government suppliers, for all the broader public sector and those funded with provincial funds, and for employers who provide goods and services to the broader public sector and to publicly-funded bodies.**

Unemployment Insurance

A letter was forwarded to the Hon. Barbara McDougall, Minister of Employment and Immigration, expressing concern about the proposed changes to the Unemployment Insurance Act.

Council questioned the rationale for reducing adoption leave from 15 to 10 weeks. Council further pointed out that:

- cuts to unemployment insurance benefits will disproportionately affect women because they generally have a higher unemployment rate than men;
- the new insurability requirement restricting benefits to individuals working a minimum of 20 hours per week would severely impact women because more of them work part-time;
- the number of training programs for women had been slashed in recent months and there was a need for such programs to train women for productive, higher paying jobs;
- childcare provisions are required for women to take advantage of training programs.

Justice

Mediation

The Standing Committee on the Administration of Justice asked for Council's comments on alternative dispute resolutions, specifically in the area of mediation in family law. Previously, a report had been written by the special advisory committee struck by the Ministry of the Attorney General to look into the issues of mediation and family law. The Ontario Women's Directorate, a member of this advisory committee, had expressed their lack of support for many of the recommendations contained in the report. Council reviewed the advisory committee's report and consulted with the Ontario Women's Directorate for further information. Council members also discussed this issue within their committees.

continued next page

In its submission to the Standing Committee on the Administration of Justice, Council supported and endorsed the comments of the Ontario Women's Directorate and re-emphasized the concerns regarding situations of abuse, power imbalances, standards for mediators, financial imbalances, joint custody arrangements and evaluation of the process.

Furthermore, Council stated it was unable to support mediation, since current preliminary steps such as the supervised access program are not working effectively and are being severely curtailed.

Council recommended that the government give serious consideration to concerns expressed by the Ontario Women's Directorate prior to any action being taken.

Supervised Access

Due to time constraints, Council was unable to make a presentation to the public hearings held before the Standing Committee on Social Development regarding Bill 124, re amendments to the Children's Law Reform Act. Bill 124 gives parents who have been denied court-ordered visits with their children new power to go to court on short notice to enforce their rights.

In April, however, Council forwarded a letter to the Standing Committee Chair which stated that Bill 124 was not necessary and that it will adversely affect mothers.

Concerns were expressed regarding specific portions of Clauses 1, 2, 3, and 6. Council concluded that Bill 124 is not acceptable legislation, that it represents a grave threat to women and children, and that it should be rejected.

The Bill has been given a third reading by the Legislature, but has not yet been "proclaimed" into law.

New Reproductive Technologies

New Reproductive Technologies (NRTs) has been an ongoing Council concern for the last two years. Members have attended conferences, heard speakers, and read literature. A paper, *What's New About New Reproductive Technologies*, was commissioned two years ago to serve as background and explanation on the various technologies and their implications. Following that introductory brief, Council produced a fact sheet on NRTs which was inserted in *Council Update*, and distributed to our mailing list of over 10,000 people. Council also joined in the call for a federal Royal Commission to study the social, legal and ethical implications of NRTs.

On October 25, 1989, the Prime Minister announced appointments to the Royal Commission which will conduct public hearings starting in September 1990. Council plans to present a submission when the Commission comes to Toronto during October31/November 1.

To help groups become familiar with the issues and/or prepare their own presentations to the Commission, Council developed an NRTs workshop kit this year. The kit was designed to educate the public, promote dialogue and evaluate various technologies by recognizing their harms and benefits. The kit has been utilized by many groups across the province and has been lauded for its ease of use and the knowledge gained.

Pensions

The Honourable Murray Elston, Minister of Financial Institutions, invited Council to comment on the province's proposals for pension reform.

Over the years, Council has made numerous recommendations regarding pension reform. Many have been instituted, such as the drop-out provision in the Canada Pension Plan, and coverage for part-time employees, to name only two. Council commended the government on the continuing process of reform.

In this submission, Council recommended that:

- **in the absence of mandatory employer-sponsored pension plans, the Ontario government strongly lobby for an expansion of the Canada Pension Plan.**
- **the government adopt the 10% maximum level of indexation and that there be no cap on earnings covered, both as recommended by the Friedland Task Force.**
- **there be mandatory splitting or equalization of pension credits on marriage breakdown, and that such credits become available only upon retirement.**
- **that the government maintain the 50% rule which currently allows a spouse up to 50% of the pension benefits as valued on the separation date.**

Council concluded by urging the government to study the dissimilar impact of pension reform on women and men prior to bringing in any changes and called for wider consultation with women's groups before major reforms are instituted.

Rural Women

Women for the Survival of Agriculture, a group working to improve the economic status of farm women, brought to Council's attention the need for a training program geared specifically for rural women. Often, these women do not have access to training programs.

Council forwarded a letter of support for this project to Barbara McDougall, Minister of Employment and Immigration.

Violence

Council sent a telegram to the families and friends of female students killed and injured last December in Montreal at l'École Polytechnique. A telegram was also forwarded to the Quebec Advisory Council on the Status of Women.

A letter went to Premier Peterson and all members of Ontario's legislature expressing concern regarding the disturbing trend of escalating violence against women. The letter talked about the various forms of violence against women: the physical and emotional violence perpetrated by family and strangers and the economic violence legitimized by governments and society. Ten questions were asked on these subjects and MPPs were asked to respond from their perspective as elected representatives.

The letter was also printed in the March issue of *Council Update* and women were asked to find out where their MPP stands on these issues. The next edition of Council's newsletter will contain an analysis of the responses.

Sexual Assault

In response to a request from the Minister Responsible for Women's Issues, Council forwarded several suggestions to the government regarding the proposed five year action plan in the area of sexual assault.

These included the need for:

- stable, ongoing funding for Ontario's Sexual Assault Counselling Centres;
- professional development within the judiciary to sensitize judges on the subject of violence against women and children, specifically including information on sexual assault, sexual abuse, pornography, prostitution and incest;
- development of mandatory courses in law schools to confront stereotypes associated with sexual assault;
- training of counsellors who work directly with victims and perpetrators of sexual assault to be fully funded and formalized on a standardized basis;
- public awareness programs geared primarily to children and teens.

In January, the government announced new funding of $28.8 million dollars over five years to address the problem of sexual assault. The money will be used to more than double the total funding of Sexual Assault Centres; to provide training funds for health care professionals, police, Crown Attorneys and correctional services staff; and, to develop public education materials for use in schools.

Women's Studies

In January, Council convened a meeting with co-ordinators for women's studies programs in Ontario universities. The purpose of the meeting was to hear first hand about the status of each program, develop a working relationship between Council and the various program co-ordinators and to discuss related issues.

Representatives from 12 Ontario universities attended and stated that in general, women's studies programs at Ontario universities are underfunded and are not given a high priority. Women teaching at the university level are in the minority. In addition, many faculty are cross-appointed to women's studies, have intense role model demands place on them and often must serve on several committees at once.

Council's meeting was the first time the co-ordinators met prior to forming an Ontario-wide association. Council intends to maintain contact with this group and looks forward to working with them.

Issues Tracking

At this year's strategy session, Council identified several emerging issues for further study. Speaking engagements given by the president, local meetings held by Council members with women's groups, community leaders and individual women, and the perspective brought by each member from her region, combine to help Council focus on emerging issues. These can be developed several ways: as official Council recommendations, submissions to special legislative committees, meetings with MPPs or through the publication and distribution of books, background papers, fact sheets and news releases. This year, several topics were selected:

Aging will focus on issues for aging women in the future. It is expected that recommendations will be developed for presentation to the government.

Environment will be produced as an *Action On Issues* booklet and will focus on why the environment is a women's issue. The booklet will be distributed in October 1990. In addition, Council will commence printing all publications on recycled paper.

Mental Health will determine the major health issues affecting women, analyzing mental health and illness in relation to the role family, job and stress plays. Two regional consultations highlighting this subject are planned for the next fiscal year.

Science is a look at the statistical picture of women in science, medicine and engineering. This project will also examine the relationship between girls and math and the barriers to women's entry into the scientific, medical and engineering professions. Fact sheets will be developed from this project.

Taxes: In Council's continuing analysis of how the taxation system affects women, Council is studying the impact of the Goods and Services Tax (GST) on women and their existing over-taxation.

New Publications

Council publications are free of charge and available in English and French. A publications list is available upon request. Besides the New Reproductive Technologies kit mentioned on page 8, Council published *Childcare Choices*, the third publication in the *Action on Issues* series.

Written for first-time parents, the book examines and evaluates the various types of available childcare and provides a useful guide to choosing and using them.

Speaking Engagements

Association for Early Childhood Education conference, Hamilton

City Adult Learning Centre, Toronto

Employment Equity Network conference, Ministry of Transportation, Downsview

Fédération nationale des femmes canadiennes-francaises, Windsor

Hope Place, Milton

Knox Ladies Circle, Knox Presbyterian Church, Oakville

Local Council of Women, St. Catharines and Windsor

Ontario Farm Women's Network conference, Mississauga

Sheridan College students, Oakville

Union culturelle franco-ontarienne provincial general meeting, Kapuskasing

United Church Women Conference, St. Paul's United Church, Oakville

Women for the Survival of Agriculture, Kemptville

Women's community groups representatives, Ottawa

Women's Week, Ryerson Polytechnical Institute

Conferences and Meetings Attended

Agenda for Action: Ontario Women into the 1990s, inaugural meeting of the Ontario Women's Action Coalition; Sault Ste. Marie

Cross Border Women's Day Empire Farm Days Expo, New York Ontario House; Seneca Falls, New York

Ethical Choices in the Age of Pervasive Technology conference, University of Guelph; Guelph

Fédération Nationale des femmes Canadiennesfrancaises national conference, Ottawa

Joint Federal/Provincial/Territorial Presidents Advisory Council planning meeting; Whitehorse, Yukon; and meeting; Montreal, Quebec

Ourselves, Growing Older: A conference on women's aging, York University; Downsview

Reseau des femmes du sud-ouest meeting; Windsor

Vision of Health, Premier's Council on Health Strategy public consultation; Toronto

Women and Mental Health Conference, Canadian Mental Health; Banff, Alberta

Women and the Economy symposium, Canadian Advisory Council on the Status of Women; Ottawa

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL
CONSULTATIF DE L'ONTARIO
SUR LA
CONDITION FÉMININE

1 AVRIL 1989 À 31 MARS 1990

Table des matières

Lettre de présentation		2
Mandat du Conseil		3
État financier		3
Membres du Conseil		4
Message de la présidente : Je ne suis pas féministe, mais...		5
Rencontres régionales	London et Thunder Bay	6
	Consultations auprès des francophones	6
Activités du Conseil :	Réunions	7
	Budget de l'Ontario	7
	Assurance-automobile	7
	Emploi	8
	Justice	9
	Nouvelles techniques de reproduction	10
	Régimes de retraite	11
	Femmes vivant en milieu rural	11
	Violence	11
	Études sur les femmes	12
Dossiers du Conseil		13
Nouvelles publications		13
Allocutions		14
Conférences et réunions auxquelles le Conseil a assisté		14

Lettre de présentation

Octobre 1990

Madame Mavis Wilson
Ministre déléguée à la Condition féminine
777, rue Bay, 17e étage
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Madame,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine, pour l'exercice commençant le 1er avril 1989 et se terminant le 31 mars 1990.

Le rapport fait état des activités du Conseil au nom des femmes ontariennes.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Sandra Kerr

Sandra Kerr
President

Mandat du Conseil

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine a pour mandat de conseiller le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise de la ministre déléguée ou du ministre délégué à la Condition féminine, sur toute question relative à la réalisation de l'égalité économique, sociale et juridique des femmes;

de donner suite aux demandes de renseignements et de conseils de la ministre déléguée ou du ministre délégué à la Condition féminine;

de tenir des assemblées publiques dans le but de stimuler le débat parmi la population et de se tenir au courant des opinions des femmes, et ce, dans toutes les régions de l'Ontario;

de déterminer les secteurs particuliers nécessitant l'attention du gouvernement et de recommander à la ministre déléguée ou au ministre délégué à la Condition féminine des modifications aux lois et aux programmes en vigueur.

État financier

Du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Salaires	184 400 $
Avantages sociaux	30 100 $
Transports et communications	92 000 $
Services	239 900 $*
Fournitures et équipement	15 000 $
Total	**561 400 $**

* Y compris l'attribution de 50 000 $ pour le financement de services en français pendant un an.

Membres du Conseil

Sandra **Kerr, Présidente**
Oakville, second mandat
Novembre 1984 - octobre 1990

Susan **McDonald, vice-présidente**
Arva, second mandat
Janvier 1986 - janvier 1992

Sarah **Band**
Toronto, août 1988 - août 1990
A démissionné en septembre 1989

Marielle **Cousineau**
Kapuskasing, second mandat
novembre 1989 - juin 1992

Bernice **Dubec**
Thunder Bay, second mandat
septembre 1986 - juin 1992

Mila **Eustaquio,** Mississauga,
août 1988 - août 1990

Anne Rochon **Ford**
Toronto, juin 1986 - novembre 1989
A démissionné en juin 1989

Diane **Harkin**
Winchester, second mandat
Septembre 1986 - juin 1992

Kathleen **Lahey**
Kingston, août 1988 - août 1990

Madeleine **Leal**
Ruscom, janvier 1989 - août 1990

Catherine **McPherson**
Toronto, août 1988 - août 1990

Lana **Mitchell**
North Bay, août 1988 - août 1990

Sherry **Moreau**
Kenora, août 1988 - août 1990
A démissionné en septembre 1989

Lucya **Spencer**
Ottawa, août 1988 - août 1990

Lynn **Zimmer**
Peterborough, août 1988 - août 1990

Naomi **Alboim**, membre d'office
Sous-ministre adjointe, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

PERSONNEL DU CONSEIL

Bridget Vianna - directrice générale
Elayne Ceifets - conseillère en politiques
Lydia Oleksyn - agente de communications
Melody CarvalhoMount - administration

De gauche à droite, assises : Lynn Zimmer, Mila Eustaquio, Margot Dallaire, Dianne Harkin, Sandra Kerr, Lucya Spencer, Bernice Dubec, Lana Mitchell. Debout : Madeleine Leal, Marielle Cousineau, Sarah Melvin, Susan McDonald. Absentes : Catherine McPherson, Kathleen Lahey

Je ne suis pas féministe, mais... Sandra Kerr, présidente

Depuis que je siège au Conseil, j'ai souvent entendu des femmes -- jeunes, surtout -- dire : «Je ne suis pas féministe, mais...»

Ce «mais» est toujours suivi de plusieurs affirmations. Oui, elles sont égales et veulent être traitées comme telles dans tous les aspects de leur vie. Elles exigent les mêmes occasions d'emploi et le même salaire que leurs collègues de sexe masculin. Elles s'attendent à ce que dans leur vie privée, les tâches domestiques et les soins donnés aux enfants soient partagés également avec leur conjoint.

Elles veulent l'égalité complète avec les hommes, au foyer, devant la loi et dans leur vie sociale.

Mais elles ne sont pas féministes! Pour elles, ce mouvement est mort. Tout a été accompli.

Le mouvement féministe fut qualifié de l'une des plus grandes révolutions sociales de l'histoire contemporaine; il a entraîné des progrès remarquables pour les femmes dans le domaine du travail et dans la société.

Mais au moment où nous entrons dans une nouvelle décennie, l'égalité véritable reste un objectif lointain.

Les femmes continuent de lutter pour conjuguer la maternité et le développement d'une carrière, sans subir de ralentissement dans leur vie professionnelle. Cela n'est pas facile en l'absence de garderies abordables et de programmes d'horaires flexibles.

Sur le marché du travail, l'équité salariale pose toujours des problèmes pour plusieurs d'entre nous parce que les dispositions de la loi de 1988 sur l'Équité salariale ne s'étendent pas à toutes les femmes. Comme les programmes d'équité d'emploi sont facultatifs, on continue de trouver une concentration de femmes dans les emplois peu rémunérés, dans les domaines du travail de bureau, des services et des ventes. En outre, bien des femmes doivent toujours faire face au harcèlement sexuel à leur travail. Dans l'ensemble, le monde du travail lui-même est organisé d'après un mode de progression linéaire qui est propre au cheminement des hommes à travers la vie. Il faut changer cela pour tenir compte des responsabilités familiales des femmes -- par exemple, par les horaires flexibles, le travail à domicile et le partage des emplois. Nous devons modifier la *Loi sur les normes d'emploi* pour éviter que les femmes ne soient victimes de pratiques inéquitables sur le marché du travail.

La recrudescence de la violence à l'endroit des femmes, qui a atteint un point culminant avec le massacre à Montréal en décembre dernier, révèle l'existence d'attitudes sexistes profondément ancrées, qui ne doivent absolument pas être tolérées.

Pour les hommes et pour certaines femmes, l'élimination des attitudes sexistes signifie bien des choses. Cela implique pour les hommes de jouer un rôle actif dans l'éducation des enfants et pour les femmes d'accepter cette situation. Cela veut dire considérer que le travail est le travail et qu'il n'existe pas de tâches proprement féminines. Enfin, cela signifie traiter les femmes en tant que partenaires égales. Il faut que les hommes deviennent féministes, il faut que **tout le monde** soit féministe.

Féministe. Nous revenons toujours à ce mot. Mais «être féministe», qu'est-ce que cela signifie vraiment?

Cela veut dire pour les hommes et les femmes : avoir la possibilité de faire des choix et recevoir de la reconnaissance et de l'appui pour les décisions prises. En somme, cela signifie croire en l'égalité pour les femmes et soutenir cette égalité de toutes les manières. Les progrès qui seront accomplis au cours des années 1990 ne prendront pas la forme de percées fulgurantes, mais plutôt d'un grand nombre de petites améliorations. Les féministes doivent continuer de signaler les lacunes entre chacune d'elles et faire des pressions pour combler les vides, de sorte que ces progrès aient véritablement un effet cumulatif. C'est seulement alors que les femmes connaîtront un avancement véritable, dans leur foyer, au travail et dans l'ensemble de la société. Et peut-être la phrase «Je suis féministe» aura-t-elle alors une résonnance fière et positive.

Rencontres régionales

London et Thunder Bay

Le Conseil a tenu des rencontres de consultation avec des représentantes de groupements féminins au cours des soirées du 22 mars, à London, et du 28 mars, à Thunder Bay. Le but de ces rencontres était de discuter des normes d'emploi et des nouvelles techniques de reproduction. Dans ces deux villes, Sandra Kerr, présidente du Conseil, a présenté un atelier sur les normes d'emploi à partir de documents du Conseil réclamant la modification de la loi. Le membre local du Conseil (Susan McDonald, à London, et Bernice Dubec, à Thunder Bay) a donné un atelier préparé par le Conseil sur les nouvelles techniques de reproduction. On prévoit tenir des rencontres de consultation semblables dans d'autres villes.

Consultations auprès des francophones

En collaboration avec la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, le Conseil a entrepris une série de consultations auprès des groupes de femmes francophones. Ces consultations constituent un premier pas vers l'ouverture d'un dialogue entre ces deux organismes et les femmes francophones. Elles visaient à informer la communauté des femmes francophones des activités du Conseil et de la Direction, ainsi qu'à encourager la création de liens entre les groupements de femmes francophones.

Six rencontres ont eu lieu à : **Timmins,** le 6 novembre; **Hearst,** le 15 novembre; **Windsor,** le 21 novembre; **Sudbury,** le 23 novembre; **Ottawa,** le 5 décembre; et **Toronto,** le 12 décembre.

Plusieurs questions importantes ont été soulevées lors de ces rencontres : la formation et le recyclage pour les femmes; la violence à l'endroit des femmes; les stéréotypes basés sur les rôles sexuels; l'isolement et la nécessité de mettre sur pied un réseau pour le partage de l'information; les garderies, le recrutement de jeunes femmes dans les organismes féminins francophones, la féminisation de la pauvreté, l'analphabétisme et les techniques de lobbying.

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario fait actuellement l'analyse des données recueillies et présentera un rapport complet d'ici la fin de l'année.

Activités du Conseil

Réunions

Le 5 mai 1989
Le 31 mai 1989
Les 3, 4, 5 et 6 octobre 1989
Le 8 décembre 1989
Le 1er mars 1990

La présidente du Conseil et la ministre déléguée à la Condition féminine se rencontrent régulièrement. La ministre assiste au moins à une réunion du Conseil.

Budget de l'Ontario

Le Conseil, qui est invité chaque année par M. Robert Nixon, trésorier de l'Ontario, à participer au processus de consultation préparatoire au budget, a fait parvenir une lettre contenant ses suggestions pour 1990. Après avoir examiné ses propositions pour 1989, le Conseil a décidé que les recommandations de l'an dernier étaient toujours valides.

Trois des recommandations portaient sur le salaire minimum, la conformité des contrats et la violence :

- **Le salaire minimum devrait être augmenté pour atteindre un niveau «qui permette de vivre», calculé en pourcentage fixe du salaire industriel moyen et adapté aux diverses prestations d'aide sociale.**
- **Le gouvernement provincial devrait instaurer un système de vérification de la conformité des contrats pour veiller à ce qu'une certaine proportion des dépenses gouvernementales profitent directement aux groupes défavorisés.**
- **Les maisons d'accueil pour femmes battues devraient recevoir un pourcentage de fonds équivalant au pourcentage perçu en impôts sur les boissons alcoolisées.**

Assurance-automobile

Le Conseil a fait parvenir une déclaration écrite au Comité permanent des affaires gouvernementales à propos du projet de loi 68 intitulé *Loi portant modification de certaines lois concernant les assurances*. Le Conseil a fait valoir que la proposition d'un régime d'assurance sans égard à la responsabilité aurait un effet négatif démesuré sur les femmes, en particulier les personnes à faible revenu, les chefs de famille monoparentale, les maîtresses de maison et les travailleuses à temps partiel.

- Les **femmes à faible revenu** seraient touchées d'une façon démesurée étant donné qu'en vertu du régime proposé, seulement 80 p. 100 du revenu gagné pourrait être recouvré. Une femme qui est payée au salaire minimum ne peut pas se permettre de perdre 20 p. 100 de son revenu. Le projet prévoit aussi le versement des prestations à compter de la deuxième semaine. La perte d'une semaine de salaire constitue une autre épreuve pour les personnes peu rémunérées. Les chefs de famille monoparentale seraient particulièrement touchées par ces règles et pourraient être obligées de demander de l'aide sociale. Comme le régime proposé ne comprend aucune protection contre l'inflation, les femmes à faible revenu et les personnes seules qui sont victimes d'accidents automobiles seront pénalisées encore davantage sur le plan économique.
- Les **maîtresses de maison** qui deviennent «incapables de remplir toutes ou pratiquement toutes leurs activités» à la suite de blessures subies dans un accident automobile recevraient des prestations pendant un maximum de 156 semaines. Les prestations seront versées seulement aussi longtemps que la maîtresse de maison est incapable d'accomplir, pendant une période ininterrompue, toutes ou

à suivre

pratiquement toutes ses activités courantes. Ces activités courantes varient cependant d'un foyer à l'autre, ce qui pourrait nuire à une femme capable d'accomplir certaines activités. De l'avis du Conseil, l'admissibilité aux prestations est incertaine et vague, dans le cadre du régime proposé.

- Les **travailleuses à temps partiel** qui ne réussissent pas à se qualifier doivent faire face à une perte totale de salaire si leur incapacité se poursuit au-delà de la période de versement des prestations prévue dans le cadre du régime d'assurance-automobile sans égard à la responsabilité. Ceci est attribuable au fait que les femmes représentent toujours 75 p. 100 de la main-d'oeuvre à temps partiel et occupent des emplois n'offrant aucun avantage en cas de maladies ou d'accidents.

Le Conseil a également fait remarquer que les **femmes qui exploitent leur propre entreprise** sont menacées parce que le projet de loi ne prévoit aucune indemnisation des pertes d'affaires. Les victimes d'accident **en congé de maternité** après l'échéance des 17 semaines obligatoires seraient aussi pénalisées du fait que la loi proposée tient compte uniquement du revenu gagné le jour où la personne est frappée d'incapacité. Enfin, aucune indemnisation n'est prévue pour les **personnes chargées de prodiguer des soins**. Il s'agit généralement de femmes qui devront peut-être renoncer à un emploi pour soigner un membre de la famille blessé.

Le Conseil a incité le gouvernement à mettre au point un système qui soit équitable pour les femmes.

Emploi

Loi sur les normes d'emploi

En octobre, le Conseil a rendu public le document *Recommandations concernant les modifications à apporter à la Loi sur* les normes d'emploi, qui représente la conclusion de vastes consultations auprès de groupements féminins, de chefs de file dans le domaine des affaires et d'autres personnes intéressées, et qui résume l'information recueillie lors d'un forum public tenu à Toronto, le 30 mai. La première et plus importante recommandation incite **le gouvernement à *présenter immédiatement une nouvelle législation complète en matière de normes d'emploi. S'il reste des questions à examiner, elles devraient constituer un deuxième volet à présenter dans les deux ans.*** Le Conseil justifie cette prise de position radicale en expliquant qu'à son avis, le gouvernement doit affirmer sa volonté d'établir l'équité en matière d'emploi et de tisser un filet de sécurité fait de normes minimums communautaires correspondant aux besoins des travailleuses et travailleurs. Cette opinion est renforcée par le fait que cette loi est «sous examen» par le gouvernement de l'Ontario depuis 1976.

La deuxième recommandation proposait que la nouvelle Loi sur les normes d'emploi **comporte une déclaration des principes fondamentaux, comme le droit universel à des pratiques loyales en matière d'emploi; à l'équité en matière d'emploi; à un lieu de travail accessible, sans harcèlement racial ni sexuel et sans discrimination raciale; et aux moyens d'assumer une responsabilité familiale et professionnelle raisonnable.**

Une autre série importante de recommandations avait trait au caractère universel de la protection. Bien qu'en principe la Loi sur les normes d'emploi s'applique à toute personne employée en Ontario, en pratique plusieurs groupes n'ont pas droit à la protection offerte par la loi. Dans ses recommandations à ce sujet, le Conseil a insisté sur la nécessité que tous les travailleurs et travailleuses relevant de la compétence provinciale jouissent de normes minimums pour le travail.

Le document de 50 pages renferme 71 propositions. Les autres recommandations portent entre autres sur les congés pour responsabilité familiale, le salaire minimum, le principe «à travail égal, salaire égal», les

à suivre

jours fériés, les congés payés, les régimes d'avantages sociaux, les normes de sécurité d'emploi.

Le Conseil a présenté ce document à la ministre déléguée à la Condition féminine et a rencontré M. Gerry Phillips, ministre du Travail, pour discuter en détail des recommandations qu'il contient.

Équité d'emploi

M. Robert Wong, ministre des Affaires civiques, a invité le Conseil à une rencontre pour discuter de la question d'équité d'emploi. Les deux recommandations suivantes ont été présentées :

- **Le gouvernement devrait déposer une loi sur l'équité d'emploi obligatoire, dont l'application mettrait l'accent sur la réglementation. Cette loi devrait comprendre :**
  - **une obligation légale pour tous les employeurs de mettre en oeuvre des programmes d'équité d'emploi comprenant la collecte de données;**
  - **des objectifs et des échéanciers quant aux mesures à prendre;**
  - **des sanctions efficaces pour le manquement aux exigences; et**
  - **l'application des programmes par l'entremise de plaintes et de recours systémiques.**
- **Le gouvernement de l'Ontario devrait instaurer immédiatement un vaste programme de vérification de la conformité des contrats, rendant les programmes d'équité d'emploi obligatoires pour tous les fournisseurs du gouvernement, pour l'ensemble du secteur public et pour ceux qui sont financés à partir des fonds provinciaux, ainsi que pour les employeurs qui fournissent des produits et des services à l'ensemble du secteur public et aux organismes financés à partir des fonds publics.**

Assurance-chômage

Le Conseil a envoyé une lettre à Mme Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, pour lui faire part de certaines inquiétudes à propos des changements proposés à la Loi sur l'assurance-chômage.

Le Conseil a mis en doute le raisonnement cherchant à justifier la réduction de 15 à 10 semaines du congé pour cause d'adoption. Il a également fait remarquer que :

- les coupures aux prestations d'assurance-chômage auront un effet démesuré sur les femmes parce qu'elles ont généralement un taux de chômage plus élevé que les hommes;
- la nouvelles exigences d'admissibilité limitant les prestations aux personnes travaillant au moins 20 heures par semaine auraient des conséquences graves pour les femmes, puisque la main-d'oeuvre à temps partiel est composée à forte majorité de femmes;
- le nombre de programmes de formation offerts aux femmes a été réduit au cours des derniers mois, bien qu'il existe un besoin de programmes visant à former les femmes pour leur donner accès à des emplois productifs et mieux rémunérés;
- les femmes ont besoin de garderies pour pouvoir profiter des programmes de formation.

Justice

Médiation

Le Comité permanent de l'administration de la justice a sollicité les commentaires du Conseil quant à des méthodes de rechange pour la résolution de conflits, en particulier dans le domaine de la médiation en droit de la famille. Un rapport avait été rédigé par le comité consultatif spécial formé par le ministère du Procureur général afin d'examiner les questions de médiation et de

à suivre

droit de la famille. La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, qui est membre de ce comité consultatif, a refusé d'appuyer plusieurs des recommandations contenues dans le rapport. Le Conseil a étudié le rapport du comité consultatif et consulté la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario. Les membres du Conseil ont également discuté de la question au sein de leurs comités.

Dans le mémoire présenté au Comité permanent de l'administration de la justice, le Conseil a appuyé les commentaires de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et souligné de nouveau certaines inquiétudes quant aux situations mettant en cause des mauvais traitements, aux inégalités de pouvoir, aux normes pour les médiateurs et médiatrices, aux inégalités financières, à la garde conjointe des enfants et à l'évaluation du processus.

De plus, le Conseil a déclaré qu'il ne pouvait pas appuyer la médiation étant donné que les mesures préliminaires actuellement en vigueur, comme le programme d'accès sous supervision, ne sont pas efficaces et sont réduites radicalement.

Le Conseil a recommandé au gouvernement d'examiner sérieusement les inquiétudes exprimées par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario avant de prendre toute mesure.

Accès sous surveillance

En raison de limites de temps, le Conseil a été dans l'impossibilité de présenter un mémoire lors des audiences publiques du Comité permanent des affaires sociales sur le projet de loi 124 visant à amender la Loi portant réforme du droit de l'enfance. En vertu du projet de loi 124, les parents à qui l'on a refusé par ordonnance du tribunal le droit de visiter leurs enfants auront de nouveaux pouvoirs pour recourir à la justice à court délai pour revendiquer ce droit.

Cependant, dans une lettre adressée au président du Comité permanent, le Conseil a déclaré en avril que le projet de loi 124 n'était pas nécessaire et qu'il ferait du tort aux mères de famille.

On a exprimé des inquiétudes quant à certaines parties des articles 1, 2, 3 et 6. Le Conseil a conclu que le projet de loi 124 est inacceptable, qu'il représente une menace grave pour les femmes et les enfants et qu'il devrait être rejeté.

Nouvelles techniques de reproduction

Depuis les deux dernières années, le Conseil s'intéresse aux nouvelles techniques de reproduction (NTR). Le Conseil a fait préparer un document intitulé *Quoi de neuf en reproductique?* pour faire le point sur les diverses techniques de reproduction. Après ce document d'introduction, le Conseil a réalisé un abrégé factuel qui fut inséré dans *Le Conseil - En dernière heure*. Le Conseil a aussi pris position en faveur d'une commission royale d'enquête fédérale qui serait chargée d'étudier les ramifications sociales, juridiques et éthiques des NTR.

Le 25 octobre 1989, le premier ministre annonçait la composition de la Commission royale chargée de tenir des audiences publiques à compter de septembre 1990. Le Conseil compte soumettre un mémoire lorsque la Commission sera à Toronto, les 31 octobre et 1er novembre.

Pour aider les groupements à se familiariser avec les questions en cause, et/ou à préparer leurs propres mémoires qu'ils soumettront à la Commission, le Conseil a développé cette année une trousse pour la présentation d'ateliers sur les NTR. Cette trousse a été conçue dans le but d'éduquer le public, de promouvoir le dialogue et d'évaluer diverses techniques en mesurant leurs dangers et leurs avantages. Elle a été utilisée par plusieurs groupes dans la province et a reçu bien des éloges pour son usage facile et les connaissances qu'elle permet d'acquérir.

Régimes de retraite

M. Murray Elston, ministre des Institutions financières, a demandé l'avis du Conseil au sujet des propositions mises de l'avant par le gouvernement provincial pour réformer les régimes de retraite.

Au fil des années, le Conseil a formulé de nombreuses recommandations à propos des régimes de retraite. Bon nombre d'entre elles ont été adoptées, dont celles portant sur le retrait du Régime de pension du Canada (RPC) et l'inclusion des personnes qui travaillent à temps partiel. Le Conseil a félicité le gouvernement de la poursuite du processus de réforme du régime de retraite.

Le Conseil a recommandé :

- **qu'en l'absence de régimes de retraite obligatoires parrainés par l'employeur, le gouvernement de l'Ontario exerce de fortes pressions en vue de l'élargissement du Régime de pension du Canada.**
- **que gouvernement adopte le plafonnement du montant maximal d'indexation à 10 p. 100 et que la limite sur le montant maximal de revenus admissibles soit supprimée, tel que recommandé par le groupe d'étude Friedland.**
- **le partage en deux ou l'égalisation obligatoire des crédits de retraite à la dissolution d'un mariage, et que ces crédits deviennent disponibles seulement au moment de la retraite.**
- **que le gouvernement maintienne la règle de 50 p. 100, selon laquelle une personne peut recevoir jusqu'à 50 p. 100 des prestations de retraite de son conjoint ou sa conjointe, telles que calculées à la date de la séparation.**

Le Conseil conclut en incitant le gouvernement à étudier l'impact très différent qu'exerce la réforme des régimes de retraite sur les femmes et les hommes, avant d'apporter des changements, et en réclamant des consultations plus vastes auprès de groupements féminins avant l'instauration de réformes profondes.

Femmes vivant en milieu rural

Women for the Survival of Agriculture, un groupe voué à l'amélioration de la situation économique des agricultrices, a porté à l'attention du Conseil le besoin d'un programme de formation axé spécifiquement sur les femmes vivant en milieu rural. Très souvent, ces femmes n'ont pas accès aux programmes de formation.

Le Conseil a indiqué son appui à ce projet dans une lettre adressée à Mme Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Violence

Le Conseil a envoyé un télégramme aux familles et aux amies et amis des étudiantes tuées et blessées à l'École Polytechnique de Montréal, en décembre dernier. Un télégramme a également été envoyé au Conseil du statut de la femme.

De plus, le Conseil a fait parvenir une lettre au premier ministre David Peterson et à tous les membres de l'Assemblée législative ontarienne pour exprimer son inquiétude face à l'escalade de la violence contre les femmes. La lettre mentionnait les diverses formes de violence contre les femmes : violence physique et affective perpétrée par la famille et les étrangers, ainsi que violence économique légitimée par les gouvernements et la société. Le Conseil a posé dix questions à ce sujet et a invité les députées et députés à y répondre en tant que représentants élus par leurs concitoyennes et concitoyens.

La lettre a également paru dans le numéro de mars de *Le Conseil - En dernière heure* et les femmes ont été invitées à demander la position de leurs députées et députés sur ces questions. La prochaine livraison du bulletin du Conseil comprendra une analyse des réponses reçues.

Agressions sexuelles

En réponse à une demande de la ministre déléguée à la condition féminine, le Conseil a adressé au gouvernement plusieurs recommandations quant au plan d'action de cinq ans proposé dans le domaine des agressions sexuelles.

Ces suggestions comprennent la nécessité :

- de financer de façon permanente les centres de secours aux victimes d'agressions sexuelles;
- d'offrir à la magistrature du perfectionnement professionnel afin de sensibiliser les juges sur la question de la violence contre les femmes et les enfants, en traitant tout particulièrement des agressions sexuelles, des atteintes à la pudeur, de la pornographie, de la prostitution et de l'inceste;
- de créer dans les facultés de droit des cours obligatoires contestant les stéréotypes associés avec les agressions sexuelles;
- de financer pleinement et d'uniformiser la formation des conseillers et conseillères travaillant directement auprès des victimes d'agressions sexuelles et des personnes qui commettent de tels actes;
- de mettre sur pied des programmes de sensibilisation du public adressés principalement aux enfants ainsi qu'aux adolescentes et adolescents.

En janvier, le gouvernement a annoncé l'octroi de 28 800 000 $ sur une période de cinq ans pour faire face aux problèmes des agressions sexuelles. Ces fonds serviront à plus que doubler le financement total des centres de secours aux victimes d'agressions sexuelles; à financer la formation de professionnels des soins de la santé, de la police, des procureurs de la Couronne et du personnel des services correctionnels; ainsi qu'à mettre au point du matériel éducatif destiné aux écoles.

Études sur les femmes

En janvier, le Conseil a convoqué à une réunion les coordonnatrices des programmes d'études sur les femmes dans les universités de l'Ontario. L'objet de la rencontre était de se renseigner sur la situation de chaque programme auprès d'une source bien *informée*; d'établir des rapports de travail entre le Conseil et les diverses coordonnatrices de ces programmes; et de discuter de questions connexes.

Des représentantes de 12 universités ont assisté à la rencontre. Elles ont déclaré qu'en général, les programmes d'études sur les femmes dans les universités de l'Ontario ne sont pas financés adéquatement et qu'on ne leur accorde pas une grande priorité. Les femmes qui enseignent au niveau universitaire sont la minorité. De plus, pour plusieurs membres du corps professoral, la nomination aux Études sur les femmes représente un cumul de responsabilités. Enfin, elles doivent répondre à de fortes attentes quant à leur rôle et doivent souvent faire partie de plusieurs comités.

La rencontre du Conseil constituait la première réunion des coordonnatrices avant qu'elles ne forment une association à l'échelle de l'Ontario. Le Conseil restera en contact avec ce groupe et compte sur le plaisir de travailler encore avec lui.

Dossiers du Conseil

Lors de la séance de travail intensive sur la stratégie tenue cette année, le Conseil a identifié plusieurs nouvelles questions qu'il se propose d'examiner plus à fond. Les allocutions prononcées par la présidente, les rencontres locales organisées par des membres du Conseil avec des groupements féminins, des chefs de file et certaines femmes, ainsi que la perspective propre à chaque membre venant d'une région particulière, tous ces éléments aident le Conseil à concentrer ses efforts sur les questions nouvelles. Ces sujets peuvent être abordés de plusieurs manières : recommandations officielles du Conseil, mémoires présentés à des comités spéciaux de l'Assemblée législative, rencontres avec des députés, ou publication et distribution de livres, de dossiers d'information, d'abrégés factuels et de communiqués de presse.

Cette année, plusieurs sujets ont été choisis :

Le **vieillissement** portera sur les questions qui prennent de l'importance pour les femmes à mesure qu'elles avancent en âge. On prévoit préparer des recommandations pour les présenter au gouvernement.

L'**environnement** sera traité dans le cadre d'un petit livre de la série *«Poser des gestes concrets»*. On y expliquera pourquoi l'environnement est une question qui intéresse les femmes. Ce livre sera distribué en octobre 1990. En outre, le Conseil commencera à imprimer toutes ses publications sur du papier recyclé.

La **santé mentale**. On déterminera quelles sont les principales questions de santé touchant les femmes et on analysera les rapports entre la santé mentale et la maladie, notamment en ce qui a trait au rôle dans la famille, au travail et au stress. Deux séances de consultation régionales sur le sujet sont prévues pour la prochaine année fiscale.

Les **sciences**. Le Conseil a entrepris une étude statistique des femmes dans les domaines scientifiques, la médecine et le génie. Ce projet examinera également la relation entre les filles et les mathématiques ainsi que les obstacles à l'entrée des femmes dans les professions en sciences, en médecine et en génie. On préparera des abrégés factuels pour ce projet.

Le **régime fiscal**. Dans le cadre de son évaluation continue des effets du régime fiscal sur les femmes, le Conseil se penche sur l'effet de la Taxe sur les produits et services (TPS) sur les femmes, ainsi que sur la surimposition dont elles sont déjà victimes.

Nouvelles publications

Les publications du Conseil sont gratuites et disponibles en français et en anglais. La liste de nos publications est offerte sur demande. En plus de la trousse sur les nouvelles techniques de reproduction mentionnée à la page 10, le Conseil a fait paraître le petit livre

La garde des enfants : Les choix. Il s'agit de la troisième publication de la série *«Poser des gestes concrets»*. Écrit surtout à l'intention des nouveaux parents, ce livre compare les différents types de services de garde et explique comment en choisir un.

Allocutions

Assemblée générale provinciale de l'Union culturelle franco-ontarienne, Kapuskasing

City Adult Learning Centre, Toronto

Conférence du réseau d'équité d'emploi, ministère des Transports, Downsview

Congrès de l'Association for Early Childhood Education, Hamilton

Conseil local des femmes, St. Catharines et Windsor

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, Windsor

Hope Place, Milton

Knox Ladies Circle, Église presbitérienne Knox, Oakville

Représentantes de groupes communautaires de femmes, Ottawa

Réseau des fermières de l'Ontario, Mississauga

Sheridan College, étudiants, Oakville

United Church Women, Église unie St. Paul's, Oakville

Women for the Survival of Agriculture, Kemptville

Women's Week, Institut polytechnique Ryerson

Conférences et réunions auxquelles le Conseil a assisté

Agenda for Action : Ontario Women into the 1990s, assemblée inaugurale de l'Ontario Women's Action Coalition, Sault Ste. Marie

Conférence Ethical Choice in the Age of Pervasive Technology, Université de Guelph, Guelph

Conférence sur les femmes et la santé mentale, Association canadienne pour la santé mentale, Banff (Alberta)

Congrès national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, Ottawa

Cross Border Women's Day Empire Farm Days Expo, New York Ontario House; Seneca Falls, New York

Ourselves, Growing Older: A Conference on Women's Aging, Université York, Downsview

Rencontre conjointe de planification des présidentes des conseils consultatifs fédéral, provinciaux et territoriaux, Whitehorse (Yukon); et réunion, Montréal (Québec)

Rencontre du Réseau des femmes du sud-ouest, Windsor

Symposium La place des femmes dans l'économie, Conseil canadien sur la situation de la femme, Ottawa

Vision of Health, consultation publique du Conseil du premier ministre sur la stratégie en matière de santé, Toronto